



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Objet : journée d'action et grève du 12 février 2013

La Fédération Autonome de l'Éducation Nationale et ses syndicats membres portent un **jugement globalement négatif sur le projet de loi d'orientation** pour la « refondation » de l'école de la République.

Parmi les mesures négatives citons :

- **l'uniformisation renforcée du collège unique** (suppression des 3e DP6) ;
- **la réduction du temps consacré aux apprentissages fondamentaux** (lecture, écriture, modes opératoires)
- **le renforcement du « socle commun »** école - collège au détriment de la liaison collège - lycées ;
- **l'abaissement des exigences** dans les programmes, lors des passages de classe et des examens ;
- **la remise en cause de la liberté pédagogique** des professeurs qui sont les mieux placés pour adopter les méthodes d'enseignement au niveau de leurs élèves ;
- **le renforcement des inégalités** entre écoles, collèges et lycées et donc entre élèves, dû à l'accroissement du rôle des collectivités locales dont les ressources financières sont très inégales.

De plus, le projet de loi adopté par le Conseil des ministres du 23 janvier et actuellement en discussion dans les commissions parlementaires **aggravera les conditions de travail des professeurs** (augmentation de l'horaire de service hebdomadaire, rythmes scolaires).

Enfin, il ne prévoit **aucune revalorisation financière de la fonction enseignante alors que la crise du recrutement perdure** et que tous les postes ouverts aux concours cette année ne seront pas pourvus malgré l'inflation du chômage qui frappe les jeunes.

La FAEN se réjouit de constater que plusieurs fédérations de syndicats partagent ses craintes.

Après le très large assentiment recueilli lors de la consultation de ses instances, **la FAEN a décidé d'appeler les personnels de l'Éducation nationale à se mobiliser contre ce projet de loi, contre le blocage des salaires et l'absence de revalorisation, contre l'aggravation des conditions de travail et le récent décret sur les rythmes scolaires.**

Paris le 1er février 2013

Marc GENIEZ
Co-Secrétaire général

